

3L IMMOBILIER

Société par actions simplifiée au capital de 10.000 euros
Siège social : BIARRITZ (64200) – 3, avenue Foch
879 529 907 RCS BAYONNE

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EN DATE DU 20 MAI 2026

L'an deux mille vingt-six,
et le mercredi vingt mai,

Les associés de la société se sont réunis en assemblée générale, au siège social, suite à la cession des 51 actions appartenant à Monsieur et Madame LAFFARGUE.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque participant à l'assemblée en entrant en séance, agissant en son nom personnel et /ou comme mandataire.

Monsieur Didier LEPINOUX préside la séance.

La feuille de présence, permet de constater que l'assemblée peut valablement délibérer à la majorité requise par les statuts.

Le Président de séance rappelle l'ordre du jour de la présente assemblée :

- **démission de Madame Raphaële JULIA de ses fonctions de Président,**
- **démission de Monsieur Didier LEPINOUX de ses fonctions de Directeur Général,**
- **nomination de Monsieur Didier LEPINOUX en qualité de Président,**
- **pouvoirs en vue des formalités légales.**

Puis personne ne demandant plus la parole, Monsieur Didier LEPINOUX met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, prend acte de la démission de Madame Raphaële JULIA de ses fonctions de Présidente à compter de ce jour.

CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, prend acte de la démission de Monsieur Didier LEPINOUX de ses fonctions de Directeur Général à compter de ce jour. Il ne sera pas remplacé.

CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de nommer :

Monsieur Didier LEPINOUX

né à RUFFEC (16), le 10 mars 1966,
demeurant à ANGLET (64600) – 25, rue d'Arremoun

En qualité de Président à compter de ce jour et pour une durée indéterminée.

CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

QUATRIÈME RESOLUTION

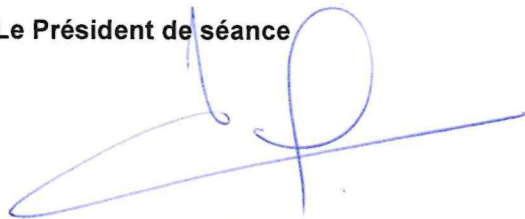
L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir les formalités légales et, notamment, à la Société "JURIS CONSULTANT" SELARL dont le siège est à ANGLET (64600) Centre d'Affaires ERDIAN - 10, Allée Véga, à l'effet d'accomplir les formalités induites par les résolutions adoptées. Ce pouvoir emporte celui de certifier "conforme" tous extraits ou toutes copies de documents.

CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président de séance déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et un associé.

Le Président de séance



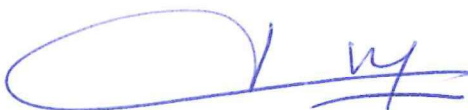
Un associé



« Bon pour démission des fonctions de Président »

Madame Raphaële JULIA

Bon pour démission des fonctions de Président



« Bon pour démission des fonctions de Directeur Général et nomination en qualité de Président »

Monsieur Didier LEPINOUX

Bon pour démission des fonctions de Directeur Général et nomination en qualité de Président.

